



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS



inspection académique  
Haute-Savoie



## PROJET

**CONVENTION NATATION SCOLAIRE**  
**relative à la mise à disposition des écoles maternelles et élémentaires**  
**des équipements et des personnels de M-LOISIRS SARL**  
**AVENANT N°1**

**Entre :**

Monsieur **GOURSOLAS**, Inspecteur d'Académie, Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Savoie, représenté par Madame **BESSON** Martine,

**Et**

La Communauté de Communes du Genevois, représentée par son Président, Monsieur Bernard **GAUD** dûment habilité par délibération du,

**Et**

La société M-LOISIRS SARL, représentée par Monsieur Claude **DEFFAUGT**, gérant.

Vu la Convention signée le 15 juin 2010,

**Il a été convenu ce qui suit.**

**Article 1**

L'annexe 1 est modifiée comme suit :

« Les séances scolaires du premier degré ont lieu en matinée, les jeudis selon les horaires suivants :

- 1<sup>ère</sup> séance : de 8h50 à 9h30
- 2<sup>ème</sup> séance : de 9h35 à 10h15
- 3<sup>ème</sup> séance : de 10h20 à 11h00

Et les mardis, pendant la période n° du au de l'année scolaire 2010/2011 selon les horaires suivants :

- 1<sup>ère</sup> séance : de 8h50 à 9h30
- 2<sup>ème</sup> séance : de 9h35 à 10h15 »

**Article 2**

Le présent avenant prend effet le 2 septembre 2010, uniquement pour l'année scolaire 2010/2011.

**Toutes les autres dispositions restent inchangées.**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Le Président de la CCG  
Bernard **GAUD**

Le Gérant de M-LOISIRS SARL  
Claude **DEFFAUGT**

Pout L'inspecteur d'Académie,  
**Monsieur GOURSOLAS**  
Par délégation, Mme Martine **BESSON**

**NOTE relative au service PROXIGEM :  
Décision sur la poursuite de l'expérimentation et proposition d'avenant**

AP/CC/100628

En septembre 2010, la première phase d'expérimentation du service PROXIGEM arrivera à échéance. Il est proposé au Conseil Communautaire de se positionner sur la reconduction de l'expérimentation, et le cas échéant, sur les conditions de cette reconduction. Trois options sont présentées ci-après à cet effet.

**1. Reconduction du service**

Suite au bilan de la première phase d'expérimentation du service présenté à la commission transport le lundi 7 juin 2010, il est proposé de :

- Reconduire le service TAD pour une durée de 18 mois (seconde phase d'expérimentation), comme prévu dans le marché, en accord avec le Département de la Haute-Savoie,
- Maintenir les déplacements scolaires sous réserve de grouper les voyageurs,
- Ne pas retenir un tarif dégressif pour favoriser le taux de groupage (1 euro à partir du troisième voyageur).

Cette reconduction devrait être mise en œuvre de septembre 2010 à mars 2012.

**2. Conditions de la reconduction**

Compte-tenu du bilan du service (suivi mensuel et enquête satisfaction) et des objectifs politiques, trois options sont proposées quant aux conditions de la poursuite du service :

**▪ OPTION 1 – Prise en compte des moyens mis en œuvre par Gembus**

> Constat : Les moyens prévus pour assurer le service étaient : 2 conducteurs et 2 véhicules (dont un PMR) pour un objectif de 4 500 voyages / an.

Compte tenu de l'évolution constante du nombre de voyages (jusqu'à 950 voyageurs au mois de mars 2010 au lieu des 375 prévus initialement), *le service fonctionne actuellement avec en supplément* : 0,5 conducteur et 1 véhicule.

> Objectif : Prendre en compte cette évolution pour maintenir le niveau de service actuel.

Si l'on souhaitait conserver les moyens prévus initialement et maintenir les coûts d'exploitation prévus au budget, il faudrait restreindre le nombre de courses (ex : interdire les déplacements pour les effectifs scolaires (primaires, collégiens, lycéens) ou diminuer les déplacements en porte à porte...). Cela se traduirait par un taux de refus beaucoup plus important et une réduction de la qualité du service.

Après seulement 18 mois d'expérimentation, il semble prématuré d'opérer une telle réduction.

> Conséquence : La prise en compte de ces moyens supplémentaires représente une plus-value de :

+ 19 645 € / an pour permettre de répondre à la demande (soit environ 10 000 courses/an maximum).

**▪ OPTION 2 – Interruption du service entre 12h00 et 13h00**

> Constat : 5 % des utilisateurs se déplacent entre 12h00 et 13h00.

> Objectif : Une progression du taux de groupage avant 12h00 et en début d'après-midi.

> Conséquence : Une baisse des coûts estimée à – 8 667 € / an.

**NOTE relative au service PROXIGEM :**  
**Décision sur la poursuite de l'expérimentation et proposition d'avenant**

AP/CC/100628

▪ **OPTION 3 - Favoriser les déplacements de pôle à pôle**

> Constat : Les demandes de déplacement sont assez éparées sur les 17 communes, sauf pour les communes d'Archamps et de Collonges qui représentent 25 à 30 % de la clientèle.

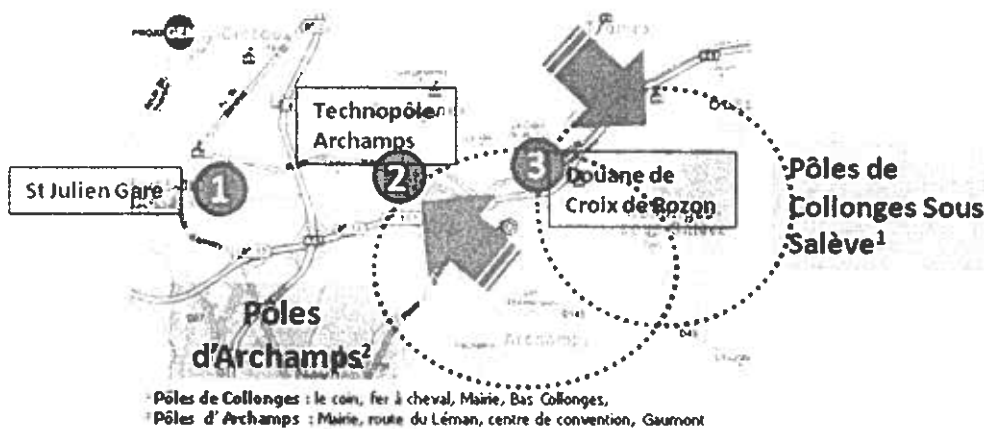
La plupart des déplacements se font de porte à pôle.

Les véhicules PROXIGEM ne sont pas utilisés aux heures de pointe du matin, ni après 18h00.

> Objectif : Renforcer l'offre pour Collonges et Archamps, avec un service de pôle à pôle.

Dans le but de favoriser les déplacements de pôle à pôle, il est proposé la mise en service de Proxi'GEM entre Collonges S/s Salève, Archamps et la gare de Saint-Julien durant les heures de pointe, c'est-à-dire entre 7h00 et 9h00 et entre 18h00 et 19h00 (cf. carte ci-dessous).

> Conséquence : Cette option est évaluée à + 26 000 € / an.



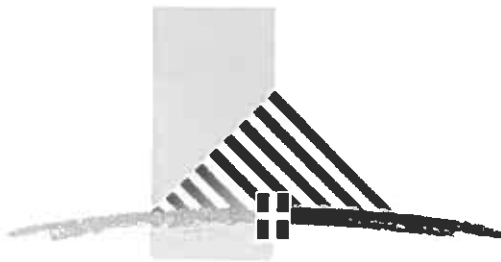
**Les avantages :**

- La desserte de pôle à pôle favorise le taux de groupage,
- Ce service permet d'estimer le besoin en transport collectif sur ces deux communes,
- Il s'agit d'un service transport à la demande expérimentale qui pourra être officialisé ou non en fonction du succès de l'opération, voire déboucher sur la création d'une ligne régulière.

**Récapitulatif**

Budget initialement prévu		121 164 € / an
Budget actualisé selon prise en compte des moyens mis en œuvre	OPTION 1	140 809 € /an
Budget actualisé + interruption entre 12h et 13h	OPTIONS 1 + 2	132 142 € /an
Budget actualisé + interruption entre 12h et 13h + desserte pôle à pôle de Collonges, Archamps en heure de pointe	OPTIONS 1+2+3	158 142 € /an

*Nota : le partenariat avec le Département serait reconduit, notamment sur le cofinancement.*



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS

Bat Athéna  
Technopole d'Archamps  
74160 ARCHAMPS  
Tél. 04 50 95 92 60  
Fax. 04 50 95 92 69  
www.cc-genevois.fr

## Lettre d'information communautaire n°2

### Principaux points traités par les Commissions Mars/ Avril /Mai 2010

---

#### Lundi 1<sup>er</sup> mars **SCOT/Grands Projets**

- La modification du périmètre du site Natura 2000 du Salève :

La Commission se dit favorable à cette proposition de modification de périmètre sur le principe de cohérence. Toutefois, elle émet une réserve pour que les parcelles destinées à l'extension du Golf de Bossey soient retirées du périmètre.

- Etat d'avancement du Plan de Synthèse Bernex – St Julien

Le débat porte sur les points suivants :

- Comment créer des emplois côté France de l'agglomération, comment garantir la construction de logements côté Suisse ?
- Les atouts de la périphérie française de l'agglomération sont à mettre en avant : la proximité de Genève, l'accessibilité et son positionnement sur le sol européen.
- Au sein du Comité de Pilotage du PA FVG, M. Muller affirme sa volonté de tenir son engagement et de construire des logements à Genève.
- Sur la préservation de la fenêtre paysagère et du corridor biologique situés entre Lathoy et le Site d'Archamps.
- Les avis sont partagés au sein de la Commission : certains sont favorables à la préservation de la fenêtre paysagère et à la densification du Site d'Archamps, d'autres sont favorables au maintien du périmètre d'extension du site d'Archamps prévu vers Lathoy.
- Des précisions ont été échangées au sujet du Pôle d'échanges St Julien-Bardonnex et du demi-diffuseur de Viry.

*PAFVG : projet d'agglomération  
franco-valdo-genevois*

#### **Economie**

- Etude logistique : elle appelle de nombreuses questions. Il est nécessaire de la présenter aux conseils municipaux de Viry et Valleiry. Comme à Valleiry un projet est en cours tout près de Logidis, il serait opportun de poursuivre l'implantation de la logistique sur cette commune, par phasage.
- Rencontre entreprises-élus : projet d'une prochaine rencontre avec les entreprises autour du thème « les dispositifs de retour à l'emploi »
- Technopole d'Archamps : un mouvement récent : des implantations d'entreprises suisses. Salon Pronumericom en cours d'organisation.
- MED : Cité des Métiers : relance du projet.
- MIPIM 2010 : 17, 18 et 19 mars.

---

#### Lundi 8 mars **Assainissement**

- Présentation du programme "assainissement du Vuache" : 4 lots :  
LOT 1 : construction de la station d'épuration.  
LOT 2 : réalisation du collecteur exutoire jusqu'au Rhône.  
LOT 3 : réalisation des collecteurs permettant le raccordement des communes de Chevrier, Dingy, Vulbens et Valleiry sur la nouvelle station.  
LOT 4 : Réalisation de deux postes de refoulement sur la commune de Valleiry.

- Présentation du programme de travaux pour 2010.  
Chênex - Joira- Chef lieu - Vignollet  
Viry- Secteur la côte à Rosset  
Collonges Sous Salève – Sous le clos  
Saint Julien en Genevois - Rue du Léman  
Saint Julien en Genevois - Rue des fleurs- route de Perly  
Saint Julien en Genevois - Chemin des vieux moulins  
Présilly - ZAC
- Facturation : convention avec les communes pour fixer les modalités de transfert du rôle d'eau servant à la facturation de l'assainissement.

#### **Logement**

- Proposition de maintenir sur 2010 le dispositif Pass foncier pour un coût de 36 000 €. La commission proposera de retenir les programmes éligibles au dispositif.
- Dans le cadre des aides au logement social, proposition de supprimer l'aide incitative "performance énergétique" à partir de la programmation 2010 afin de s'inscrire dans les prévisions budgétaires prévues lors de l'adoption du nouveau dispositif de financement en mai 2009.
- D'ici la fin de l'année 2010, 177 logements sociaux devraient faire l'objet d'une demande de financement à la CCG

**Lundi 15 mars**

#### **Finances**

Présentation du budget primitif 2010 :

- Logement : 10 000 € au lieu de 25 000 € pour le PLH
- Maison de l'emploi : augmentation de la surface à acheter, création d'un nouveau poste
- Subvention aux JSP : demande de M. Borgognon de l'augmenter à 3 500 €
- Fiscalité : augmentation des taux de 1.2% sauf TP de zone.

*JSP : Jeunes Sapeurs  
Pompiers*

**Lundi 22 mars**

#### **Observatoire N°2 de l'Habitat : les chiffres clés du canton**

- 538 : nombre de ménages supplémentaires en 2009 (108 en 2008)
- 6.5 : rapport entre les bas et hauts revenus (5.4 en France)
- 10 : nombre d'hectares économisés par an depuis l'adoption du SCOT
- 518 : nombre de logements neufs commencés en 2008 (563 en 2007)
- 8% : taux de mobilité dans le parc HLM en 2009 (10% en 2007)
- 178 : nombre de logements sociaux de la programmation 2009 (92 en 2008)

**Lundi 29 mars**

#### **Développement Durable**

- Information sur les 3 axes du développement durable (environnemental, économique et social) et les clés pour sa prise en compte par les communautés de communes (à l'échelle d'un projet, dans 1 ou 2 compétences ciblées, avec un Agenda 21 ou par un autodiagnostic et un plan d'action)
- Présentation des enjeux « énergies » dans le cadre de l'agglomération franco valdo genevoise
- Présentation du Plan Climat Territorial

#### **Economie**

- Etude logistique : aucune observation supplémentaire : l'étude pourra être transmise au Président puis aux communes de Valleiry et Viry et enfin au conseil communautaire pour débat.
- Présentation pré-diagnostic FISAC : La présentation de l'étude intermédiaire engendre un débat qui porte sur le contenu du FISAC (interco et communal), le contexte favorisant le commerce, le rôle des commerçants et l'accessibilité des commerces et des espaces publics.

*FISAC : Fond  
d'Intervention pour les  
Services, l'Artisanat et  
le Commerce*

**Lundi 19 avril**

#### **Transport**

- PROXIGEM : validation du questionnaire pour l'enquête satisfaction qui se déroulera début mai
- Plan Global des Déplacements : premiers débats sur les orientations
- Transport par câble : mode de transport ne pouvant être proposé entre St Julien et Genève